

TOUJOURS FOUS DE NOS ENFANTS?

L'Association québécoise des CPE de passage en Montérégie pour mobiliser la population

Saint-Hyacinthe, 10 décembre 2014 — L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) poursuit sa *Tournée des promesses brisées* afin de dénoncer les décisions du gouvernement libéral qui s'attaquent aux familles québécoises plutôt que de les soutenir. L'AQCE a entendu la colère des familles qui se sentent flouées par les libéraux. Cette tournée nationale vise donc à expliquer les conséquences des promesses brisées du gouvernement, ainsi qu'à inviter la population à se mobiliser.

De passage à Saint-Hyacinthe, l'AQCE rappelle que le gouvernement a brisé sa promesse électorale en imposant la modulation des tarifs de garde selon le revenu des familles, ce qui se traduit par d'importantes hausses pour la classe moyenne. « En campagne électorale, Philippe Couillard s'est fait élire en promettant de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'indexation. Une fois élu et alors qu'il connaissait clairement l'état des finances publiques, il a promis la même chose à au moins deux reprises. Cette promesse brisée aura de lourdes conséquences pour la classe moyenne qui a des enfants en services de garde », déclare Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCE.

« Les parents et les membres du réseau des services éducatifs à l'enfance sont en colère, poursuit M. Sénécal. En plus d'imposer la modulation des tarifs, les libéraux paralysent le développement de places en CPE pourtant souhaitées par les parents, et laissent les places en garderies privées non subventionnées se multiplier. En coupant les actifs des CPE pour ensuite les obliger à financer 50 % de la construction de leurs installations, le gouvernement empêche le développement de places de qualité. La promesse de la ministre de la Famille de développer 85 % des 6300 places en CPE ne sera pas possible. Cela s'explique par les nouvelles barrières qu'elle impose elle-même dans le but de favoriser le modèle des garderies privées. »

En Montérégie, la colère gronde : « Nous avons un projet au cœur du quartier Sacré-Cœur de Longueuil, l'un des milieux les plus défavorisés de la Montérégie, raconte Claudia Beaudin, directrice générale du CPE L'Attrait Mignon. En 2012, nous avons reçu l'approbation du ministère de la Famille pour y développer une nouvelle installation de 70 places, auxquelles 10 autres places s'étaient ajoutées en 2014. Ce projet ne visait pas seulement à accueillir 80 enfants chaque année, mais également à venir en aide à ces familles vulnérables. Or, avec les nouvelles règles de financement nous obligeant à limiter nos économies à 15 % de nos produits, il nous sera impossible de développer ces places. Quel gâchis! Ce projet est pourtant essentiel pour notre communauté : des chercheurs de l'UQAM et de la Direction de la santé publique de Montréal ont d'ailleurs récemment démontré que les enfants défavorisés qui n'ont fréquenté que des CPE seraient trois fois moins vulnérables dans leur développement lors de leur entrée à la maternelle », précise-t-elle.

Les familles montérégiennes sont également inquiètes. « Cette hausse représentera pour nous plus de 1500 \$ à verser annuellement, affirme Éric Devost, papa de trois jeunes enfants et président du conseil d'administration du CPE L'Amibulle. La modulation des tarifs de garde en fonction du revenu aura des conséquences réelles sur notre budget familial. Alors que mon aîné a fait son entrée à l'école en septembre dernier, je suis à même de constater à quel point le programme éducatif déployé au CPE L'Amibulle est efficace pour préparer les enfants à entrer à la maternelle. Devant la volonté à peine voilée du ministère de la Famille de favoriser les garderies privées non-subventionnées, je suis très préoccupé par la qualité des services auxquels les enfants de la région auront accès », ajoute-t-il.

Tournée des promesses brisées

Du 1^{er} au 12 décembre, l'AQCE reprend la route pour une tournée nationale : la *Tournée des promesses brisées*. Partout au Québec, parents et membres du réseau prendront la parole pour exprimer leur colère et dénoncer l'impact qu'auront les décisions du gouvernement libéral.

Le Noël des promesses brisées

Du lundi 15 au vendredi 19 décembre, des rassemblements extérieurs prendront place quotidiennement, de 16 h à 18 h, aux abords des bureaux de circonscription des députés libéraux identifiés sur l'ensemble du territoire québécois. Les citoyens de la région de la Montérégie sont invités, du 15 au 19 décembre, à se rendre tous les jours, de 16h à 18h, au bureau de circonscription de la ministre Lucie Charlebois, à St-Clet, ou encore à celui de la députée Nicole Ménard, à St-Lambert.

Bureau de circonscription de la ministre Lucie Charlebois :
607, route 201
St-Clet (Québec) J0P1S0
Téléphone : 450456-3816
Courriel : ministre.delequee@msss.gouv.qc.ca

Bureau de circonscription de la députée Nicole Ménard :
228, rue de Woodstock
St-Lambert (Québec) J4P 3R5
Téléphone : 450672-1885
Courriel : nmenard-lapo@assnat.qc.ca

Les citoyens sont également invités à transmettre leurs « meilleurs vœux » aux députés libéraux. Quelques idées :

- Transmettre une carte de souhaits à un député libéral, en y précisant l'impact que les décisions du gouvernement ont ou auront sur votre famille. Prenez soin de joindre une photo de votre famille.
- Transmettre au bureau du député des « cadeaux de Noël » tels des bricolages d'enfants, des morceaux de casse-tête, etc.

Les lundis des promesses brisées

À compter du 5 janvier 2015, les Québécois seront invités à renouveler l'expérience du *Noël des promesses brisées* en tenant des rassemblements extérieurs, tous les lundis de 16 h à 18 h, aux abords des mêmes bureaux de circonscription des députés libéraux déjà identifiés. Les citoyens de la région de la Montérégie seront donc invités, à compter du 5 janvier 2015, à se rendre, tous les lundis, de 16 h à 18 h, au bureau de circonscription de la ministre Lucie Charlebois, à St-Clet, ou encore à celui de la députée Nicole Ménard, à St-Lambert.

D'autres gestes concrets à poser, dès maintenant :

1. Porter un morceau de casse-tête à la boutonnière et changer sa photo de profil sur ses réseaux sociaux;
2. Écrire à un élu libéral pour lui manifester votre colère : http://toujoursfousdenosenfants.com/ecrivez_a_vos_elus/ ;
3. Appeler un élu libéral ou lui rendre visite;
4. Suivre les comptes Facebook et Twitter de l'AQCPE. Partager nos publications. Interagir sur le sujet avec vos proches : twitter.com/aqcpe; facebook.com/aqcpe ;

À propos de la coalition de partenaires membres du Mouvement pour la sauvegarde de la politique familiale québécoise : <http://toujoursfousdenosenfants.com/la-coalition/>

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

- 30 -

Source :

Sandra Aubé
Conseillère principale, Communications
(514) 606-0784